

LE PUY-EN-VELAY

Quatorze demandeurs d'asiles reçus par le maire

Accueillis en centre d'accueil et de demandeurs d'asile (CADA), dans des familles françaises ou encore par leurs proches, ils ont signé un contrat d'intégration républicaine. Tous suivront plusieurs formations, dont l'apprentissage de la langue française ou l'éducation civique.

L'Office français de l'immigration et de l'intégration a délégué à l'organisme Frate-Formations l'enseignement de la langue française, demandée dans le contrat d'intégration républicaine signé par les étrangers désireux de s'installer sur le territoire national.

Découverte de la mairie et échange avec le maire

Dans ce cadre, quatorze primo arrivants ont découvert la mairie du Puy-en-Velay et ses services. Accueillis par Michel Chapuis, le maire, ils ont pu échanger avec celui-ci sur les différentes fa-



Michel Chapuis, maire, dialogue avec les familles dites « primo arrivantes ». Photo Progrès/Michel TAFFIN

cettes de l'organisation de la collectivité. Pour l'élu, cela a aussi été l'occasion de faire leur connaissance et d'en apprendre un peu plus sur leur histoire.

Ainsi différentes situations lui ont été exposées. Du statut de réfugié à celui de regroupement familial, les parcours sont divers et chargés

d'émotions.

Exilés à cause de la guerre et par amour

Avec son frère, Saïd a fui les Talibans afghans après avoir perdu leur père dans un attentat à la voiture piégée. Ils résident tous les deux en France depuis 18 mois. Après un séjour à Paris, ils

ont été accueillis au CADA de Langeac et ont déposé une demande de droit d'asile.

Marina et Tetiana effectuent, quant à elles, quelques missions en Ehpad. Arrivées il y a sept mois, les deux femmes ont fui la guerre en Ukraine avec leurs enfants. Elles ont expliqué avoir été

beaucoup aidées par une famille d'accueil du plateau volcanique. Depuis, elles ont un logement et un travail. Si elles se réjouissent de l'hospitalité offerte, elles ont le regard tourné vers leur pays et attendent une issue positive au conflit.

Après la disparition de son mari, Khawla et son fils Ahmad ont fui le conflit syrien. Recueillie il y a sept mois dans un centre provisoire d'hébergement de l'association Pierre-Valdo, elle s'est liée d'amitié avec Malek, tunisienne arrivée, elle aussi, il y a sept mois dans le cadre d'un regroupement familial dans le quartier de Val-Vert. Ensemble, les deux femmes essaient de monter un projet de pâtisserie orientale.

Enfin, pour Viviana, américano-colombienne, le bonheur de la rencontre à Lima (Pérou) avec un français est à l'origine de sa venue dans la capitale vellave. Mariée depuis à ce Ponot, elle enseigne l'anglais à dans une école primaire de la cité.

Michel TAFFIN

LE PUY-EN-VELAY

Jonathan Lambert sur scène au théâtre avec « Rodolphe »



Jonathan Lambert revient avec un nouveau seul-en-scène. Photo Laura GILLI

À l'affiche du théâtre cette semaine, l'humoriste Jonathan Lambert qui jouera son nouveau spectacle *Rodolphe*, l'histoire d'un homme à la moitié du chemin, « l'histoire d'un produit en état de décomposition, l'histoire d'un morceau de fromage sur un plateau gigantesque ».

Jonathan Lambert s'est formé au Cours Florent et au Conservatoire d'art dramatique avant d'entrer à la télévision en 1995 en tant qu'assistant de production. Sa rencontre avec Dominique Farrugia va être déterminante et va lui permettre d'écrire ses premiers sketches. À la radio comme à la télévision, il va interpréter les rôles qui l'ont rendu célèbre comme Monsieur Pringle ou encore

André Merle. Sa nouvelle notoriété lui permet de collaborer sur des projets avec de grands noms de l'humour et du cinéma. En 2007, il sort son premier one-man-show *L'homme qui ne dort jamais*.

Il rejoindra ensuite pour 4 ans l'émission de Laurent Ruquier « On n'est pas couché ».

Au cinéma, il a tourné dans plusieurs longs-métrages tels *Je préfère qu'on reste amis* (2004), *L'amour dure trois ans* (2012).

Mardi à 20 heures au théâtre. Tarifs : de 10 à 25 euros. Réservations sur spectacles-envelay.com ou au pôle billetterie du théâtre au 04.71.09.03.45 ou par mail à billetterie@lepuyenvelay.fr.

LE PUY EN VELAY

Le calendrier de l'après : c'est reparti !

Une programmation culturelle et artistique, offerte pendant les 24 jours avant Noël. En décembre et pour la 3^e édition, les associations Jeunes Pousses et Vivre en Vieille Ville, se mobilisent pour vous proposer un événement culturel et artistique quotidien.

Une fête des voisins le 16 décembre

À partir du 1^{er} décembre, venez découvrir l'artiste surprise qui jouera à la fenêtre du P'tit Café, tous les soirs de décembre, de 18 h 30 à 19 heures. Le 16 décembre, la fête des voisins se joint au calendrier de l'Après avec une soirée haute en couleurs ! Musique, contes, théâtre, danse, lectures, et bien d'autres surprises vous attendent, vous ne serez pas déçus par les artistes locaux ! Rendez-vous donc, autour d'un vin chaud ou d'un « pomme-chaud », au 25, place du marché couvert, au Puy-en-Velay, pour un mois de décembre rempli de découvertes culturelles et artistiques.

Contact : cafejeunespousses@gmail.com ou 07.78.68.53.37. Événement organisé en partenariat avec Vivre en Vieille Ville et Coop'art, soutenu par le Département Haute-Loire et la Municipalité du Puy-en-Velay.

ESPALY-SAINT-MARCEL

L'éclairage public et son extinction durant la nuit expliqués aux habitants

Vendredi à 18 heures, les Espaviois et les Espavioles ont été conviés par la mairie à assister à une réunion sur l'éclairage public. Que l'extinction soit partielle ou totale, que le niveau d'éclairage soit abaissé, le sujet est complexe et mérite des explications, elles ont été données par des représentants d'EGEV, du syndicat d'énergies, de la police nationale ainsi qu'un élu chadracois venu faire part de l'expérience et du ressenti dans sa commune.

Il fut question de sécurité, de fonctionnement et surtout de faisabilité car il va falloir changer les anciennes ampoules au sodium, et passer aux ampou-



Une cinquantaine de personnes était présente dans salle des 3 Rochers. Photo Progrès/Christophe TEYSSIER

les led. Pour cela, un diagnostic va être effectué.

En attendant, suite à cette réunion, proposition sera faite

en conseil municipal d'éteindre de minuit d'éteindre de minuit à 5 heures sur toute la commune.